

WMAINTP7 Maintenance : préparer un contrat d'externalisation

NOUVEAU

Mettre en place un plan de prévention de maintenance en fonction de sa politique de sous-traitance (faire ou faire faire). Piloter la mise en place de l'externalisation ou le remplacement d'un prestataire en maintenance

Objectifs pédagogiques

- Définir le choix de la politique de sous-traitance (faire ou faire faire)
- Citer les travaux préalables à réaliser avant la consultation
- Décrire l'architecture du cahier des charges pour préparer le contrat de moyens et de résultats
- Définir le plan de prévention pour qu'il devienne un outil d'amélioration

Méthodes pédagogiques

Formation 100% à distance
Accompagnement personnalisé avec un coach

Moyens d'évaluation

QCM après chaque module

Profil du formateur

Formateur expert en maintenance industrielle depuis 40 années en tant que responsable opérationnel et depuis 20 ans en tant que conseil-formateur

Personnel concerné

Responsable maintenance, appelé à piloter la mise en place de l'externalisation, ou le remplacement d'un prestataire

Pré-requis

Aucun

Sessions

>> E-Learning

Dates: nous consulter

Prix public : 350 € HT Durée : 3 heures

Contacts

Renseignements contact@cetim.fr - +33 (0)970 821 680
Inscription formation@cetim.fr - 03 44 67 31 45



Programme

Module 1 : Avoir une politique de sous-traitance adaptée

- >> Les enjeux et la politique de la sous-traitance
- >> Enjeux pour chaque partie
- >> Faire ou faire-faire
- >> Vocabulaire et définitions
- >> Préparer le projet
- >> Liste des contraintes
- >> L'organisation
- >> Les types de contrats
- >> L'apport des achats
- >> L'état des équipements

Module 2 : Consulter des entreprises extérieures

- >> **Préparation du cahier des charges**
 - Déroulement du projet d'externalisation
 - Travaux préalables réalisés
 - Contrats de moyens et de résultats
 - Formes d'intéressements
- >> **Rédaction du cahier des charges**
 - Extraits de la norme X60.008
 - L'expression du besoin
 - Clauses d'organisation
 - Architecture du cahier des charges
- >> **Consultation et choix**
 - Le déroulement
 - Présélection
 - Documents
 - Préparation du contrat

Module 3 : Faire du plan de prévention un outil d'amélioration

- >> **Réglementation**
 - Qu'est ce que le plan de prévention ?
 - La réglementation
 - Les responsabilités
 - L'inspection commune
 - Le plan de prévention
- >> **Préparer la sécurité du chantier**
 - La sécurité doit être préparée
 - La préparation sécurité et le DPS
 - Structure du plan de prévention
 - Son élaboration et sa signature
- >> **Au cours de l'opération**
 - Le référent prévention
 - L'accueil des intervenants
 - Rôle des entreprises utilisatrices et extérieures
 - Inspections et réunions périodiques
 - Fin du chantier

Possibilité de mettre en place un parcours personnalisé (INTRA) grâce aux 30 modules (1h) proposés, nous en faire la demande : formation@cetim.fr

Responsable technique de la formation

Arnaud GIBERT

Contacts

Renseignements contact@cetim.fr - +33 (0)970 821 680
Inscription formation@cetim.fr - 03 44 67 31 45

